

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Séance du 25 janvier 2021

Avis sur la demande d'autorisation d'aménagement du site géologique de la Grouette des Buis (RNG ESSONNE)

Dans son état actuel, le site de la Grouette des Buis est une ancienne sablière. Elle est située au bord de la D169, à la sortie de Chalô Saint-Mars. D'une puissance d'une dizaine de mètres, elle montre le passage de sables marins à des sables éoliens localement gréseux, lesquels sont surmontés par le calcaire lacustre d'Etampes. L'ensemble donne une excellente idée de la régression marine au Stampien supérieur. Le projet d'aménagement est présenté par Grégoire Martin et Elysa Doan (RNG Essonne) qui donnent le contexte, les objectifs et les enjeux :

*1°) site intégré à la Réserve en 2011, pas d'aménagement réalisé à ce jour ;
2°) affleurement dangereux (chute de blocs calcaires), sécurisation du site à renforcer pour l'accueil du public ;
3°) objectif de découverte du site en autonomie et pour les PMR : parking, rampe d'accès... Les travaux d'aménagement sont prévus en d'avril à septembre 2021 pour une inauguration en octobre 2021.*

Les aménagements prévus sont les suivants :

*1°) rafraîchissement de la coupe ;
2°) installation de murets, clôtures, barrières, caméras... en vue de sécuriser le site;
3°) Aménagement des accès sécurisés aux voies piétonnes et cyclables attenantes ;
4°) Mise en place de marges de recul de sécurité entre les escarpements et les zones d'évolution du public ;
5°) Pose de panneaux pédagogiques et réglementaires, de bancs, création de parkings et plateformes d'observation.*

Le CSRPN émet l'avis suivant.

Avis du CSRPN d'Île-de France
Adopté à la majorité

Le CSRPN émet un **avis favorable** à l'aménagement proposé, avec deux recommandations :

1°) Étant donné la difficulté d'accès proche à la coupe en raison de sa fragilité et de sa potentielle dangerosité, il préconise de donner au public un moyen

d'approche des éléments de la coupe qui seraient présentés de manière ex situ. Ces éléments sont les galets (des niveaux à galets), le grès et des blocs de calcaires. Ils pourraient être mis à disposition soit en bas de la coupe (accès facile pour les PMR), soit près des marges de recul. Des reproductions photographiques de parties fragiles de la coupe pourraient aussi être utilisées.

2°) Comme le site est excentré et surtout accessible par route en automobile, le CSRPN recommande qu'à moyen terme, un sentier découverte par voie pédestre puisse être mise en place. Celui-ci pourrait partir de Chalô-Saint-Mars et serait complémentaire des sentiers de la vallée de la Chalouette qui permettent d'accéder à d'autres sites de la Réserve comme celui de Pierrefitte.

Le 25 janvier 2021

Le Président du Conseil scientifique régional
du patrimoine naturel d'Ile-de-France
David LALOI

Signé